

210000875

020

REPUBLIQUE DU SENEGAL

INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES
AGRICOLES (I.S.R.A.)

LABORATOIRE NATIONAL DE L'ELEVAGE
ET DE RECHERCHES VETERINAIRES

DAKAR-HANN

875

"PROMOTION LAITIERE" CHEZ LES ELEVEURS
DE LA ZONE DE SANGALKAM

- I - Note de synthèse
- II - ~~Rapport~~ Rapport sur la situation du projet et les difficultés actuelles.

MAI 1979

I - NOTE DE SYNTHÈSE

Le projet "**Promotion** laitière" conduit chez les éleveurs de la zone de Sangalkam est actuellement dans une phase critique.

Il est nécessaire de prévoir, si cette opération doit **continuer**, des **moyens**

- en personnel (un deuxième agent permanent sur le terrain),
- de **transport** (un véhicule correct),
- financiers permettant,
 - . d'instituer des "**prêts** de campagne" offerts aux paysans pour continuer l'intensification de leurs exploitations;
 - . de mettre en place un système rationnel de **commercialisation** du lait;
 - . de **créer dans** la région de Sangalkam un **réseau** d'exploitations paysannes **productrices** de lait grâce à l'application du nouveau projet "Extension de l'action **promotion** laitière" joint au présent rapport.

II - RAPPORT SUR LA SITUATION DU PROJET ET LES DIFFICULTÉS ACTUELLES

Le projet "**promotion** laitière!" conduit par le **LNERV** de Dakar chez des éleveurs implantés autour de la ferme **expérimentale** de Sangalkam atteint sa 3^e année d'exécution.

Il convient de rappeler que l'objectif premier de cette action était de faire la **démonstration** chez l'éleveur qu'une **supplémentation** alimentaire, d'un **coût modique, administrée** à des vaches laitières et leurs produits était capable :

- en augmentant les quantités de lait produites et en allongeant la durée de la lactation,
- en améliorant la croissance et l'état sanitaire des jeunes, de procurer des revenus **supplémentaires** à l'éleveur.

... / ...

Un **rapport** technique **élaboré** en juillet 1978 témoigne des résultats encourageants obtenus jusqu'alors dans ce domaine.

Cependant, **il** est **apparu, en** raison du risque de la raréfaction progressive des sous-produits et de l'augmentation de leur **coût, qu'une** action d'engergure ne pouvait être envisagée, dans l'avenir, que si l'éleveur se mettait à **produire** une **partie** des fourrages qui lui sont nécessaires **pour** l'entretien de ses vaches laitières en saison sèche.

Des cultures fourragères ont donc été entreprises l'an dernier par plusieurs **agropasteurs** mis ont conduit à un insuccès en raison des pluies insuffisantes de l'hivernage. Ces conditions climatiques dans la **région** du Cap-Vert deviennent malheureusement de plus en plus **fréquentes** et il paraît désormais difficile d'assurer **régulièrement** une **récolte** sans une irrigation d'appoint capable de compenser et régulariser la **pluviométrie** naturelle. Or une installation d'irrigation constitue **un** investissement qui peut difficilement être amorti par les seules cultures fourragères. C'est pour ces raisons qu'en juillet 1978 de nouvelles propositions ont été établies dans un document intitulé "**projet** d'extension de l'action promotion laitière" autour de la ferme de Sangalkam dans lequel est prévu **l'association** des cultures **fourragères** en hivernage à des cultures maraîchères en saison sèche. Ce système de production (lait et légumes) ne constitue **d'ailleurs** pas une innovation **pour** la **région** car il est déjà en partie pratiqué par certains **agropasteurs** **mais** avec des **moyens** et un encadrement insuffisants.

Le document distribué en de **nombreux** exemplaires a suscité en **général** un accueil très favorable, mis n'a débouché, jusqu'à maintenant, sur **aucune** source de **financement, malgré** le niveau relativement **modeste** des dépenses envisagées.

C'est le moment de souligner que jusqu'à nos jours l'action "**promotion** laitière" a fonctionné avec des moyens réduits et sans budget particulier. L'essentiel des dépenses engagées par le Laboratoire dans ce **domaine** sont en effet **représentées** par la solde du technicien supérieur qui encadre, à partir de Sangalkam, les éleveurs, l'entretien du véhicule qu'il utilise et les frais

de carburant qu'entraînent ses déplacements journaliers. A ces dépenses s'ajoutent les déplacements hebdomadaires sur le terrain des responsables du Laboratoire. Les suppléments pour les vaches laitières sont cédés aux éleveurs au prix de revient (15 F/kg) alors que par contre les aliments pour les jeunes, en raison de leur caractère exploratoire, sont subventionnés en partie par le Laboratoire.

Ces diverses dépenses ont été jusqu'ici liquidées sur les crédits de fonctionnement des services de Zootechnie et de Physiologie.

Donc comme cela a déjà été souligné, le projet "promotion laitière" s'est déroulé favorablement durant ces deux premières années. Il a permis de révéler que quelques rares éleveurs paraissent aptes à assimiler rapidement les innovations, que pour d'autres le progrès doit être plus lent et que la majorité reste sur l'expectative en observant les résultats obtenus chez ceux qui participent au projet.

Cette année par contre des difficultés ont surgi et le projet est entré dans une phase critique pour un certain nombre de raisons qu'il convient d'évoquer :

- en premier lieu il y a eu dès le début d'août 1978 une longue immobilisation de la vieille land-Rover qu'utilise l'encadreur du projet. Sa remise en état n'a pu avoir lieu que 3 mois après et entre temps, c'est-à-dire durant tout l'hivernage, aucun contact n'a été maintenu entre l'encadrement et les éleveurs.

En décembre un difficile démarrage a pu se produire, après reconstruction des étables et renouvellement du petit matériel (mangeoires abreuvoirs etc).

- Parallèlement et pour nous permettre d'obtenir des données sur toute la durée de la lactation, nous avons édicté que le suivi et la supplémentation des vaches devaient commencer 15 jours avant la mise-bas pour se poursuivre jusqu'à la fin de la lactation. Or en décembre, époque de reprise des opérations, dans les troupeaux, la plupart des femelles avaient mis bas depuis 2 ou 3 mois.

Pour ces deux raisons, à l'heure actuelle, le suivi intéresse seulement 4 unités d'inégale importance et porte sur 32 femelles et 32 jeunes. Il faut noter cependant qu'un certain nombre d'éleveurs attendent les prochains vêlages dans leurs troupeaux pour participer au projet.

C'est le moment de souligner l'importance du préjudice que cause toute interruption des opérations. Il en résulte à tout coup une régression qu'il est difficile de surmonter. Il faut donc qu'en cas d'indisponibilité de l'encadreur, un autre puisse lui être immédiatement substitué et donc qu'une deuxième personne apte à nouer rapidement des contacts avec les éleveurs et à faire appliquer les techniques du projet soit disponible.

Il est indispensable également que l'encadreur soit équipé d'un véhicule viable ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle, la multiplication des pannes laissent présager à brève échéance une immobilisation définitive de l'instrument de travail indispensable.

Cependant une partie des difficultés actuelles sont suscitées par une certaine morosité des éleveurs qui résulte indirectement et paradoxalement du projet d'extension de l'action "promotion laitière". L'établissement de ce projet a en effet nécessité des discussions avec les éleveurs au cours desquelles les grandes lignes de cette nouvelle action ont dû être dévoilées. Ces perspectives qui avaient soulevé chez les intéressés un très grand espoir expliquent la mesure de leur désillusion actuelle car plus d'un an après, rien de ce qu'on leur avait fait miroiter ne s'est réalisé. Nous pensons donc qu'il y a urgence à combler ce retard pour engager résolument le projet dans la phase nouvelle esquissée dans les propositions faites en juillet 1978.

Enfin le problème le plus aigu en ce moment est lié au manque de disponibilités financières des éleveurs cette année encore plus que par le passé. Il en résulte que certains se trouvent dans l'impossibilité de rembourser les fournitures de suppléments alimentaires faites par le projet ayant utilisé à d'autres fins le produit des ventes du lait.

Dans ces conditions, devant l'accumulation des dettes, **notre seule** ressource est de cesser la fourniture des aliments aux éleveurs particulièrement défaillants. & **nombreuses raisons** expliquent la recrudescence, cette année, des difficultés financières en **milieu paysan**, dans la zone intéressée.

Il y a d'abord la **pluviométrie** du dernier hivernage, qui, améliorée dans de nombreuses autres régions du **Sénégal**, est demeurée très faible dans le Cap-Vert.

Il en est résulté un **épuiement précoce** des pâturages qui procurent la ration de base aux vaches laitières et **corrélativement** une baisse de la **production** de lait dans les unités.

En **partie**, pour les mêmes **raisons**, la production maraîchère a été également mauvaise et les ressources supplémentaires qu'elle procurait aux **agropasteurs** sont en sensible diminution. Enfin les problèmes d'**abreuvement** du bétail ont pris un tour plus aigu.

- La **réussite** du projet "promotion laitière" est basée en partie sur une bonne commercialisation de la production. Or ce secteur est traditionnellement organisé d'une façon anarchique et peu rationnelle. Chaque éleveur a son ou ses revendeurs **particuliers** qui vont livrer chez leurs clients le lait frais ou plus souvent le caillé. En règle générale le règlement est effectué par ce revendeur en fin de mois mais de **nombreuses** défaillances **surviennent** également dans ce domaine et les rentrées de fonds se font **mal** ou **irrégulièrement**. Le paysan, en fin de mois, se **trouve** donc dans l'obligation de payer ses aliments alors qu'il n'est pas en possession du produit de la vente du lait, qui, pour lui, **représente** le seul moyen d'acquitter sa dette.

C'est donc **en** définitive la **commercialisation** mal organisée, le manque de coordination entre les rentrées et les sorties d'argent, et l'absence d'un "volant" financier chez le paysan qui rendent **précaire** la **régularité** des actions. De plus ce manque de disponibilités **financières** empêche le paysan

d'aller plus avant dans la voie des améliorations en particulier alimentaires. Il semble difficile qu'il puisse envisager par exemple de distribuer des rations plus fortes chez les bonnes productrices, ou des aliments en dehors des périodes de lactation ; mesures qui seraient ~~pur~~ tant fort bénéfiques.

Le projet doit donc envisager des solutions pour ces différents problèmes.

La commercialisation est d'autant plus déficiente que les quantités de lait produites sont faibles dans les unités comportant un effectif trop réduit. Au lieu de multiplier les unités comportant 2 ou 3 individus il faut s'efforcer d'étoffer celles qui existent. Un effectif de 10 à 12 vaches permettant la commercialisation régulière d'une vingtaine de litres de lait par jour exercerait davantage d'attrait chez les revendeurs ou même rendrait possible une formule de "ramassage du lait".

Pour résoudre les problèmes relatifs au paiement des aliments une solution consisterait à regrouper dans une "même main" la vente d'aliments et la vente du lait. En fin de mois le paysan toucherait le produit de la vente du lait diminué du prix des aliments. Il se trouverait ainsi dégagé des problèmes de gestions, auxquels il est très peu préparé. Cette solution aurait en outre l'avantage, pour le projet, de chiffrer exactement les bénéfices de l'opération.

Dans un premier temps l'encadrement, sous réserve qu'il soit étoffé, pourrait se charger de cette double action. Le regroupement et la vente du lait se feraient alors directement à la ferme de Sangalkam qui est déjà le centre d'un marché relativement important.

Par la suite rien n'empêcherait la mise en place d'une structure, soit privée, soit coopérative, qui, dotée d'un équipement convenable, deviendrait le centre de coordination réel des éleveurs participant au projet.

Enfin il est bien connu que le manque de disponibilité financière, en milieu paysan, constitue un frein à tout développement. Or l'éleveur, en dehors de toute aide bancaire, a, dans son propre troupeau, le moyen de constituer ce "volant financier" qui lui fait tant défaut.

Les enquêtes sur la structure de troupeau dans la région du Cap-Vert (GAUCHET - GASSAMA - GUEYE et J.P.DENIS 1976) ont montré qu'il existait un nombre relativement important de vaches âgées.

Plus de 6 % des effectifs correspondraient à des femelles de 11 à 25 ans.

Il y a donc chez l'éleveur une mauvaise politique des réformes qui fait que son troupeau s'alourdit d'individus dont le capital et la productivité s'amenuisent progressivement, la fin la plus générale étant la mort brutale de l'animal parvenu en fin de carrière. Nous pensons que cette réputation à commercialiser les vieilles vaches tient au manque d'incitation que constituent les bas prix offerts par le boucher pour cette catégorie de bétail très peu recherchée sur le marché.

Or de nombreuses expériences ont montré qu'une vache de réforme convenablement préparée par l'embouche pouvait au contraire procurer des carcasses de bonne qualité.

Nous avons donc envisagé de créer un atelier d'embouche où seraient introduits durant 3 mois les animaux de réforme des éleveurs suivis.

Sa construction et son fonctionnement seraient assurés par l'éleveur. L'élaboration des techniques, la fourniture des aliments et la vente des carcasses seraient effectuées par le projet.

L'éleveur toucherait la différence entre le prix de vente de l'animal et les charges alimentaires.

Nos premières approximations dégagent une plus value pour l'éleveur s'élevant à l'heure actuelle à environ 7.000 F par animal traité.

La production maraîchère convenablement encadrée et la réforme rationnelle des vieux animaux permettraient donc de constituer "un capital de campagne" capable de pallier les divers imprévus.

Le projet ne devrait d'ailleurs pas se borner à dégager de nouvelles ressources mais s'efforcer de guider le paysan dans ses problèmes de gestion en éveillant chez lui, chaque fois que c'est possible, la notion d'épargne seule capable de lui assurer un mode de vie moins précaire et une plus grande continuité dans ses entreprises. Chaque agropasteur devrait pouvoir disposer d'un compte au sein d'un organisme bancaire qui jouerait le rôle d'un "volant régulateur" entre ses entrées et ses sorties d'argent.

La démarche adoptée dans le projet vise non seulement à dégager les moyens à mettre en oeuvre pour faire adopter les thèmes d'élevage amélioré mais aussi à définir plus clairement différents niveaux d'intervention correspondant à des degrés d'intensification plus ou moins grande. A chaque niveau d'intervention sont attachées un certain nombre d'actions élémentaires. Pour passer au niveau supérieur il est nécessaire que les actions élémentaires du niveau précédent soient bien comprises et bien assimilées. L'implantation des thèmes révèle des freins, des difficultés qui doivent impérativement être aplanis. Il serait vain et inutile de proposer aux paysans les stades suivants de l'intensification en laissant de côté ces problèmes.

Actuellement la plupart de ces freins, au niveau d'intensification atteint à ce jour, sont reconnus et les solutions prêtes.

En définitive pour sortir le projet de la phase critique dans laquelle il s'est engagé récemment, plusieurs mesures d'urgence s'imposent :

- donner à l'encadrement les moyens nécessaires en personnel et en matériel;
- trouver rapidement un financement pour aborder la phase "extension de l'action" promotion laitière" qui doit permettre au paysan de mieux alimenter son troupeau, et parallèlement grâce à la production maraîchère ainsi que des actions d'élevage connexes d'accéder à une vie matérielle moins précaire;

- Organiser la commercialisation du lait en regroupant la production des diverses unités et en contrôlant la vente.

La réalisation de ces objectifs prioritaires est indispensable à la continuité et au développement de ce projet (amélioration génétique, sevrage précoce des veaux . . .).

Dr H.CALVET

Dr J.P. DENIS